

Un rythme trimestriel à l'essai

Ce numéro de Mairie-Info est le fruit d'une expérience: réunir les informations municipales dans un bulletin trimestriel, plutôt que mensuel.

C'est pourquoi vous trouverez, à la suite, les principales décisions de derniers conseils municipaux, ceux du 17 juillet, du 18 septembre et du 30 septembre.

Ce rythme permet de prendre un peu de recul sur les dossiers et de présenter ensemble les décisions prises au fil des mois. Il nous invite aussi à repenser la place de l'agenda et des informations qui doivent vous parvenir rapidement. Il s'agit d'un essai. Nous souhaitons voir si cette formule répond à vos attentes et permet de conserver une information claire, utile et proche de la vie de la commune.

Votre avis nous intéresse : préférez-vous un bulletin chaque mois ou un numéro plus complet tous les trois mois ? Vous pouvez faire part de vos remarques à la mairie ou aux élus.

POT DE L'AMITIÉ

Samedi 21 novembre 2026 à 11h00.



Chers bénévoles, chers nouveaux habitants, chers parents,

La Municipalité serait heureuse de vous retrouver à l'occasion d'un moment chaleureux et convivial

Pour qui ?

Les nombreux bénévoles de la mairie qui donnent de leur temps à la municipalité (distribution de Mairie Infos, travaux de la Sainte Famille, etc.).

Les familles qui accueillent un enfant depuis peu : un cadeau de naissance sera remis.

Les nouveaux habitants de notre commune que nous serons heureux de rencontrer.

Mairie de Bazoges en Pareds

Horaires

Accueil ouvert au public

- Mardi 15h - 19h
- Mercredi 9h - 12h30
- Vendredi 15h - 18h
- 1^{er} samedi, chaque mois 10h30 - 12h

En dehors de ces plages horaires,
accueil uniquement sur rendez-vous
Mail : mairie@bazoges-en-pareds.fr
Tél : 02 51 51 25 19

VOTRE AGENDA

	19 oct au 09 nov	VENTE DE GÂTEAUX APES
	21 octobre	COMITÉ DE NOËL Mairie - Salle du Conseil - 20h
	21 octobre	ATELIER TALISMAN Donjon - 15h30
	22 octobre	ATELIER LA PAGE DU GRIMOIRE Donjon - 14h30
	23 et 30 octobre	VISITES HANTÉES Donjon - 18h30 et 20h <i>Réservation fortement conseillée</i>
	24 octobre	CONCOURS DE BELOTE Amis de la 3 ^{ème} jeunesse Salle Les 3 Rives - 13h30
	24 et 31 octobre	VISITES HANTÉES Donjon - 18h30 et 20h <i>Réservation fortement conseillée</i>
	25 octobre	ATELIER TALISMAN Donjon - 11h
	28 octobre	COURS DE POTIONS Donjon - 11h ATELIER TALISMAN Donjon - 15h30
	31 octobre	VENTE DE REPAS À DOMICILE Amicale bazogeaise
	Jusqu'au 31 octobre	VENTE DE PIZZAS École Ste Marie
	11 novembre	COMMÉMORATION ARMISTICE 1918
	14 novembre	SOIRÉE AFRICAINE EMAPOLI
	19 novembre	CAMION SIMONE Devant l'épicerie 15h-17h
	21 novembre	POT DES BÉNÉVOLES 11h Salle Les 3 Rives
	28 novembre	DESTOCKAGE RECYCLERIE Sel de Valparaiso 10h - 18h30
	11 décembre	FETE DE L'ECOLE SAINTE MARIE
	18 décembre	FETE DE L'ECOLE PHT
	19-20 décembre	BAZOGES FÊTE NOËL Marché et autres festivités !

Brèves du conseil municipal

Les décisions essentielles de trois séances sont réunies dans ce numéro. Les procès-verbaux et les délibérations peuvent être consultés sur le site de la mairie.

Conseil du 17 juillet 2026

Deux emplois pérennisés à l'école

Deux postes jusque-là temporaires deviennent permanents à compter du 26 août. Le premier, de 25 h/semaine, concerne la préparation des repas, la surveillance des enfants à midi, la plongée et le ménage des bâtiments. Le second assure l'accueil et l'hygiène des enfants, l'accompagnement des ateliers et l'entretien de la classe maternelle.

Un renfort pour les services techniques

Un poste temporaire à temps complet est créé du 15 septembre 2026 au 15 septembre 2027 pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments publics. Il doit permettre de répondre au surcroît d'activité.

Le trottoir du pôle santé

Le Conseil approuve le principe d'achat d'une bande de terrain devant le pôle santé, pour 126 €, afin de simplifier la gestion du trottoir. Les surfaces et les conditions de cette acquisition sont précisées lors du Conseil du 18 septembre.

Les animations du donjon en 2027

Le Conseil autorise le recours à un ou plusieurs prestataires pour animer le donjon durant la saison 2027. Le montant total des contrats ne pourra pas dépasser 15 000 € TTC. Cette décision permet de préparer la prochaine saison touristique.

Une réduction ponctuelle de loyer

Une réduction de 50 € est accordée sur le loyer d'août du logement communal mis à disposition d'une saisonnière, cour du Château. En effet, la douche était inutilisable pendant plusieurs jours.

Conseil du 18 septembre 2026

Le trottoir devient communal

Le Conseil précise l'achat de 84 m² devant le pôle santé, rue Georges Clemenceau, auprès de la Communauté de communes. Le prix de cession est fixé à 126 €. La commune prend en charge les frais de notaire ; les frais de bornage sont supportés par la Communauté de communes. Cette acquisition intègre le trottoir et son candélabre au patrimoine communal.

Une petite emprise cédée au Bâtiment

Afin de régulariser une délibération prévoyant une cession de terrain déjà votée en 2019, le Conseil a autorisé qu'une portion inutilisée de la voie communale, de 43 m², soit retirée du domaine public puis cédée à un riverain conformément à ce qui avait été voté en 2019. La circulation et l'accès à la propriété voisine sont préservés.

Une aide demandée pour les cyclistes

Le Conseil approuve un projet d'aire de services vélo, pour un coût prévisionnel de 3 202,20 € HT. Une

subvention de 1 601,10 € est demandée au Département. Une aide de 956,01 € a également été sollicitée auprès de l'ADEME. Si ces deux aides sont obtenues, la part restant à financer par la commune serait de 645,09 € HT. Il s'agit d'un plan de financement prévisionnel.

Le chauffe-eau de l'auberge remplacé

Le Conseil approuve le remboursement de 568,61€ TTC au restaurateur de l'Auberge du Donjon. Celui-ci avait avancé le coût du remplacement du chauffe-eau après sa panne.

Voirie une décision reportée

Un devis de 57 624 € TTC pour des travaux à Malvoisine et à La Rousselière a été présenté. Le Conseil l'a trouvé cher et il a reporté l'examen de ce dossier à une prochaine séance afin de bénéficier de devis en concurrence.

Autres dossiers évoqués

Ces points ont été abordés en questions diverses, sans nouvelle délibération portant notamment sur l'aménagement de la commune.

-L'aménagement de la Promenade des douves est à l'étude avec les ABF (Architecte des Bâtiments de France).

- Des devis sont demandés pour le désamiantage de la toiture de la salle de sport et la climatisation de la mairie et de l'école. La mise aux normes de la salle des fêtes se poursuit.

- La préparation du renouvellement du Conseil municipal des jeunes a également été évoquée. Le calendrier des candidatures et des élections reste à préciser.

Conseil du 30 septembre 2026

Afin de faire face à l'absence possible des 2 agents administratifs, un Conseil exceptionnel s'est réuni.

Si vous disposez de compétences de secrétariat de Mairie, que vous connaissez les outils tels que JVS n'hésitez pas à candidater auprès de la Mairie.

Deux postes temporaires au secrétariat

Le secrétaire de Mairie ainsi que l'agent d'accueil risquent prochainement d'être absents pour motifs de santé. Le Conseil crée deux postes temporaires de 35 heures par semaine pour l'accueil et le secrétariat de la mairie. Ils couvrent la période du 1er octobre 2026 au 30 septembre 2027. La maire est autorisée à recruter les agents nécessaires. Ces postes répondent à un besoin temporaire de renfort du service.

L'entretien des espaces verts et des bâtiments

Un poste temporaire de 35 heures par semaine est créé pour les services techniques, du 1er octobre 2026 au 30 septembre 2027. Il concerne l'entretien des espaces verts et des bâtiments publics. Plus précisément il vise à permettre le recrutement par mois d'une personne qui pourrait être dédiée au jardin médiéval. Actuellement, un contrat est prévu pour 2 à 3 jours par mois d'un ou d'une jardinier expert qui travaillera avec les équipes des ateliers.

JEUNESSE

Ecole Paul Henri Tisseau

Après les fortes chaleurs de cet été, des travaux ont été lancés à l'école Paul Henri Tisseau pour pouvoir faire face à ces périodes caniculaires. Des brumisateurs ont tout d'abord été installés dans la cour de récréation et une installation définitive sous le préau avec une arrivée d'eau dédiée est planifiée dans les semaines à venir.

Par ailleurs, une bâche anti-chaud de 48 m² a été déployée dans la cour. Elle crée bien sûr une zone ombragée mais bloquant plus de 80% des UV du soleil, elle permet également d'avoir une température plus clémente. Repliable et démontable, elle passera l'hiver à l'abri en attendant l'été.

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le CMJ a un rôle éducatif pour initier les jeunes à la vie démocratique, au fonctionnement des institutions locales, au débat, au vote et à la gestion de projets collectifs. Le CMJ a également un rôle consultatif, collecter les idées et initiatives des jeunes pour améliorer la vie dans la commune, les traduire en projets et les soumettre au maire et au Conseil municipal.

Le mandat du Conseil Municipal des Jeunes se termine à la fin de l'année. Nos jeunes vont être appelés aux urnes pour élire un nouveau Conseil Municipal des Jeunes 27-28.

Rien de plus simple, si votre enfant est en CE2, CM1 ou CM2, habitant de Bazoges-en-Pareds, contactez l'élue en charge du CMJ afin d'obtenir toutes les informations et sa carte de jeune électeur avant fin octobre.

Rachel Dothée, 06 70 15 23 55 (rep),
rachel.dothée@hotmail.com

NOTRE BELLE COMMUNE

Grille de la Sainte Famille

Vous l'avez sans doute remarqué, la grille de la Sainte Famille devant l'église a été repeinte par une équipe de volontaires avec notamment Raymond et Yvon. Merci à eux !

Fonctionnement communal

Des travaux d'entretien sont en permanence assurés dans la commune (routes, chemins, fossés, jardins, serrures, peintures).

Alertes, avis, actualités

FISSURES liées aux retraits d'argile

La Mairie recense les biens immobiliers situés sur le territoire. N'hésitez pas à nous déclarer les fissures qui seraient apparues ou se seraient étendues suite aux sécheresses.

TOURISME

Réservation : donjon@bazoges-en-pareds.fr



Du 17 au 31 octobre, profitez des derniers jours d'ouverture du donjon en 2026. 🏰🌟

VOIRIE

L'arrêt de car rue des Fontenelles maintenu

Au printemps dernier, Aléop envisageait de supprimer l'arrêt rue des Fontenelles : les cars, de plus en plus longs, peinaient à tourner au calvaire vers La Jaudonnière. Après plusieurs rencontres et l'étude de différentes solutions, un accord a permis de maintenir cet arrêt. Depuis la rentrée scolaire, le parcours a été modifié, avec seulement quelques dizaines de secondes supplémentaires.

Merci au riverain Daniel qui avait accepté d'accueillir l'arrêt sur sa propriété, une solution qui n'a finalement pas été nécessaire.

ÉVÉNEMENTS

Noël se prépare

Marché de Noël du samedi 19 décembre 15h00 au dimanche 20 décembre 2026 - 18h00

❖ Les préparatifs du marché de Noël sont lancés !

La magie de Noël commence à s'installer ! 🎄🎁 Notre 1er comité de Noël est prévu mercredi 21 octobre à 20h00 salle du conseil.

Venez nombreux !

Vie locale

Vous souhaitez que l'on mette en avant votre évènement ?

Envoyez la demande d'insertion au Mairie info à communication@bazoges-en-pareds.fr

N'hésitez pas à renouveler votre demande à cette adresse. Merci !



Vente en faveur de
l'école Paul Henri Tisseau
Bazoges en Pareds

**Vente du
19 octobre
au 3 novembre**

Livraison le
27 novembre
devant l'école

Pour demander votre catalogue
ou pour plus de renseignements
06 41 46 41 30

Suivez-nous sur Facebook 





PIZZA À EMPORTER
ÉCOLE S^{te} MARIE

EN PARTENARIAT
AVEC **One Pizz'**

AU MENU

- Reine
- Bolognaise
- 4 fromages
- Savoyarde
- Chorizo

**Prix unitaire
10€**

PIZZAS LIVRÉES LE VENDREDI 6 NOVEMBRE
à retirer à l'école à partir de 16h45 pour
les familles récupérant leur(s) enfant(s)
ou à partir de 17h15 pour les autres commandes

VOUS POUVEZ COMMANDER
JUSQU'AU 31 OCTOBRE
SUR HELLO ASSO



OU PAR BON DE COMMANDE
À DÉPOSER À L'ÉCOLE
(À L'ORDRE DE L'OGEC)
JUSQU'AU 16 OCTOBRE

Pour tous renseignements, merci de contacter :
L'école Ste Marie au 09.65.16.47.70 ou
direction@bazogesenpareds-stemarie.fr



En images

Trou sur un trottoir, avant/ après :



Peinture des crayons devant la bibliothèque :



Amélioration des écoulements d'eaux :



Prochain Conseil municipal :
Vendredi 23 octobre à 20h30